



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 février 2020
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 12 février 2020, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je souhaite vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué du Ministère syrien des affaires étrangères et des expatriés en date du 11 février 2020 au sujet de l'exposé fait par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) sur son enquête interne relative à la fuite d'informations à la suite du rapport sur Douma.

Le Secrétariat technique de l'OIAC a tenu il y a quelques jours un exposé sur les conclusions de son enquête interne sur la fuite d'informations sensibles à la suite du rapport de la Mission d'établissement des faits sur Douma (avril 2018).

Les membres des délégations des pays qui ont assisté à l'exposé se sont étonnés du changement de méthode introduit par le Secrétariat technique dans la manière de traiter cette question grave et sensible : il s'est contenté d'énoncer sa position antérieure et n'a autorisé aucun État partie à formuler des observations ou à poser des questions, ne donnant d'autre choix aux personnes présentes que d'accepter cette position.

La République arabe syrienne estime, comme bon nombre d'États, que l'exposé visait à détourner l'attention du problème fondamental, à savoir la manipulation du rapport final sur les événements survenus à Douma par l'équipe d'établissement des faits, la déformation de la réalité et les efforts en cours pour promouvoir l'évaluation illogique et éloignée des faits figurant dans le rapport, qui est soutenue par les États-Unis d'Amérique et un groupe de pays occidentaux qui se sont toujours servis de l'Organisation comme moyen de parvenir à leurs fins politiques et de justifier l'agression contre notre pays.

Dans son exposé, le Secrétariat technique n'a pas réussi à apporter de réponse à la question fondamentale de savoir dans quelle mesure les informations figurant dans le rapport cadrent avec la réalité sur le terrain. La Syrie souligne que le Secrétariat technique cherche à éviter un débat avec les États parties et à éluder les faits irréfutables présentés par certains experts de l'OIAC pour savoir dans quelle mesure il y a eu de la fraude et de la manipulation dans la préparation de ce rapport par la Mission d'établissement des faits et il s'efforce également d'éviter d'aborder la question des fuites et des informations sensibles qui ont été révélées récemment.

L'information présentée par le Secrétariat technique dans son exposé est simplement un exercice de relations publiques imposé par les États occidentaux pour camoufler les révélations récentes et dissimuler le fait que les conclusions auxquelles



le Secrétariat était parvenu n'étaient pas scientifiques et s'écartaient de l'avis d'importants experts de l'OIAC.

La manière de procéder du Secrétariat technique confirme le sentiment largement partagé parmi les États Membres selon lequel l'Organisation n'opère plus normalement et que sa situation interne se dégrade vivement et qu'elle s'éloigne de ses objectifs.

Le Secrétariat technique doit modifier sa méthode et ne pas céder à la pression des États-Unis et de ses alliés qui cherchent à politiser les travaux et à manipuler les rapports établis par ses équipes. Il doit réaffirmer sa neutralité, son indépendance, son objectivité et son intégrité, afin de rétablir la confiance à l'égard des rapports que ses équipes d'enquête publieront à l'avenir.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**
